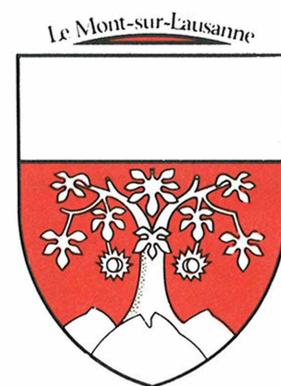


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

La deuxième séance du Conseil communal de l'année a eu lieu le 22 mars. Avant de poursuivre l'examen du règlement de la police des constructions, un nouveau conseiller, M. Bernard Schmutz a prêté serment devant l'assemblée. Il remplace M. Raymond Corbaz-Schwarz, démissionnaire.

La nouvelle commission pour le règlement de la police des constructions propose de reprendre deux articles déjà discutés en décembre. Celui concernant la superficie des parcelles est finalement accepté par le nouveau Conseil avec les valeurs suivantes:

au moins 1000 m² pour une villa à un logement ou à deux logements superposés, 1400 m² pour une villa à deux logements juxtaposés. Vu la rareté et la cherté du terrain, les conseillers ont décidé de diminuer la superficie pour les villas à logements superposés.

La largeur des lucarnes fixée par le projet du nouveau règlement à 2,50m max. avait été très discutée lors du débat de 1981, et c'était finalement le président du Conseil qui avait dû départager les voix. A la reprise de cet article, le Conseil a opté pour une largeur maximale de 4m.

M. Alfred Borgeaud, quant à lui, a proposé la suppression de l'article fixant le coefficient d'utilisation du sol. Il estime que cet article n'est pas en harmonie avec les articles fixant les gabarits. Par 29 voix, le Conseil a accepté la proposition de M. Alfred Borgeaud.

Le Conseil a ensuite repris l'examen des articles non discutés. Il s'est agi notamment pour le Conseil de se prononcer sur la dénomination des différentes zones qui deviennent les suivantes:

1. Zone du village du Grand-Mont (selon plan et règlement spécial)
2. Zone du village du Petit-Mont (selon plan et règlement spécial)
3. Zone de villas
4. Zone d'habitation de moyenne densité
5. Zone mixte
6. Zone industrielle
7. Zone artisanale

8. Zone de verdure et d'aménagements d'utilité publique
9. Zone de verdure
10. Zone de constructions d'utilité publique
11. Zone de protection
12. Zone intermédiaire
13. Zone agricole

conformément d'ailleurs au projet initial.

Ces désignations méritent quelques compléments d'explication.

La zone d'habitation de moyenne densité a une densité de population supérieure à celle de la zone de villas; elle doit obligatoirement faire l'objet de plans fixant volumes et formes des bâtiments et prévoir des écrans de verdure.

La zone de verdure et d'aménagements d'utilité publique peut recevoir par exemple des aménagements de jeux et de sport avec aussi de petites constructions s'y rapportant. Par opposition la zone de constructions d'utilité publique peut être occupée par des écoles, des églises, des ouvrages destinés à la protection civile, etc.

Les constructions en zone agricole ont amené des discussions quant à l'utilisation des combles et aux dimensions des lucarnes. Le Conseil a finalement également admis une largeur maximale de 4m pour les lucarnes dans les toitures des fermes transformées (max. un tiers de la largeur totale). Par contre, le coefficient d'utilisation du sol (max. 0,35 en zone à bâtir et 0,25 dans les autres zones) a été maintenu afin d'éviter d'avoir un simple cordon de terrain autour des fermes.

En fin de séance M. Claude Agassiz explique encore une fois à la demande d'une conseillère le terme de "peréquation". Il s'agit du rétablissement de l'équité de traitement entre les propriétaires de terrains compris dans des zones différentes, et dont la réalisation peut avoir lieu à des termes très différents. On peut ainsi attribuer à chaque propriétaire une part de terrains constructibles à court terme ce qui permet d'éviter de verser des indemnités.

La Municipalité précise encore que ce nouveau règle-

ment, qui doit encore faire l'objet de l'approbation par le Canton, ne peut être appliqué par anticipation dans les zones non encore légalisées.

Le Conseil accepte le règlement de la police des constructions tel qu'amendé par lui-même.

Il donne également son accord pour les réponses de la Municipalité aux opposants.

La séance a été levée à 23h.30.

*La secrétaire:
Evelyne Panchaud*

~~~~~

## JUBILAIRE



Le 9 mars 1982, une délégation municipale s'est rendue à la Paix du Soir pour apporter ses félicitations et ses vœux à Mme Céline David qui fêtait ce jour-là ses 90 ans.

Originnaire de Rueyres, elle y a vécu jusqu'en 1978, année où elle est entrée à la Paix du Soir. Femme d'agriculteur, elle a connu les durs travaux des champs et a eu la joie d'élever 5 fils qui lui ont donné sept petits-enfants qui eux-mêmes l'ont rendue six fois arrière-grand-mère.

Nos souhaits de bonheur et santé à Mme David de la part de tous les habitants du Mont afin qu'elle puisse encore profiter longtemps de sa nombreuse famille.

*Réd.*

~~~~~

SFG LE MONT 40ème anniversaire 1942-1982

La commémoration du 40ème anniversaire de la société fédérale de gymnastique du Mont s'est déroulée le 1er mai 1982 à l'esplanade du Châtaignier. Beaucoup d'activités ont marqué cet important événement, en effet dès le début de la matinée M. Henry Corbaz, son cheval et son tilbury ont emmené quatre représentants de la société, Barbara Schlup, Claude Henchoz en costume, Yvan Graz au tambour et Gilbert Burri dans une tournée du village, ponctuée d'arrêts dans les



Tournée du village, arrêts à différents endroits



hameaux afin d'annoncer les démonstrations prévues pour l'après-midi.

Déroulement de la manifestation et des différents événements:



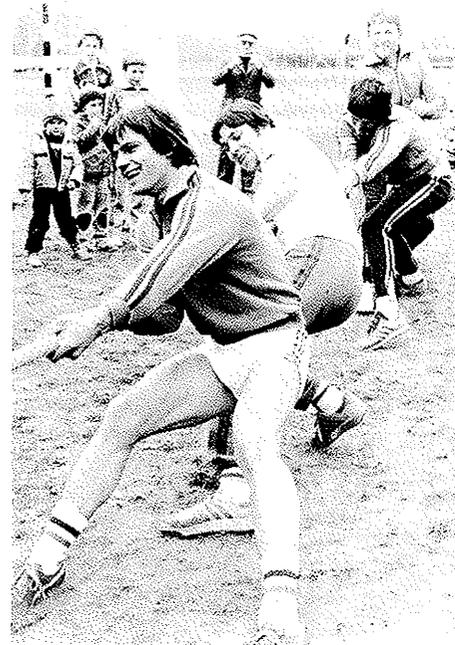
Juste avant le départ



Les hommes en course

- Dès 13h.30 Cross ouvert à tous:**
- Cat. Filles et garçons 6-10 ans (900 m.)
1. Nathalie Zurfluh Gil Krieger
 2. Christine Chabloz Patrick Degy
 3. Dimka Santchev Philippe Dorthe
- Cat. Filles et garçons 11-16 ans (1'800 m.)
1. Isabelle Rothen Olivier Babaïantz
 2. Nicole Simond Olivier Thévoz
 3. Maude Krieger Denis Blanc
- Cat. Dames (2'200 m.)
1. Monique Zuber
 2. Marievonne Chevillat
 3. Danièle Bourgoz
- Cat. Hommes (4'400 m.)
1. François Barrat
 2. Guy Belet
 3. Bernard Corbaz

- Dès 14h.45 Diverses démonstrations gymniques**
- Gymnastique enfantine
direction Marianne Passard
- Pupillettes petites et grandes, dir. Christiane Rochat et Danièle Bourgoz
- Jeunes Gymnastes petits et grands, dir. François Barrat
- Artistique, dir. Gilbert Burri



Dès 15h.45

Tir à la corde, Jeunesse, Vétérans Foot et SFG

1. Jeunesse
2. Vét. Foot
3. SFG



Dès 14h.15

Tournoi de Volleyball, entre les équipes de la société

1. Equipe masculine de Christian Candolfi
2. Equipe féminine de Jean-Luc Rochat
3. Equipe féminine amateur de Jeannette Arnaboldi

- Dès 16h.00 Tournoi de Handball, Jeunesse, Vétérans Foot et SFG**
1. SFG
 2. Jeunesse
 3. Vétérans Foot



Course estafettes "Pupillettes-Dames"

- Dès 14h.30 Tournoi de Football, entre les équipes de la société de Jeunesse du Mont, des vétérans du Football Club du Mont et des Gym-Hommes de notre société**
1. Jeunesse
 2. SFG
 3. Vétérans Foot



Artistique

- Dès 17h.45 Course estafettes, Pupillettes et Dames**
- Dès 18h.00 Partie officielle et remise des prix.**

Le Président SFG, Jacques Isely remercie tous les participants et les organisateurs et procède à la remise des prix: channes, gobelets et verres aux concurrents; il donna la parole à M. Daniel Grosclaude, président du Conseil communal, et à M. Georges Ehinger qui s'exprima au nom des membres fondateurs.

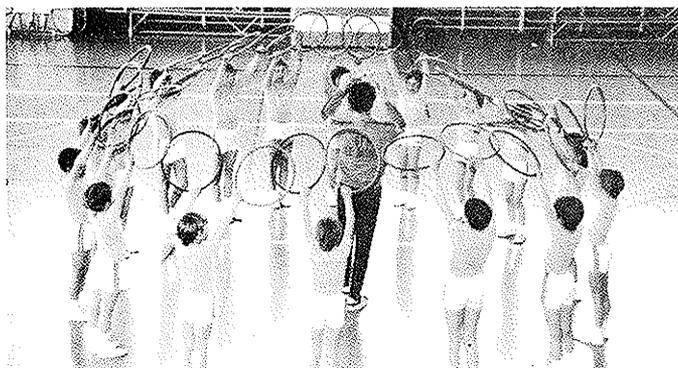
Le repas du soir, public, et la partie mu-

sicale ont suivi et terminé cette magnifique journée.

Notre société a mis à disposition de ses membres et amis, pour marquer le 40ème anniversaire, des verres et channes ainsi qu'un livre "plaquette" récapitulant l'historique de la société.

Notre société fondée en juillet 1942 grâce à trois "promoteurs" MM. Daniel Rauschert, Maurice Borgeaud et Edmond Corbaz (Fifi) et quelques vingt actifs, compte actuellement 280 membres répartis dans 16 sous-sections.

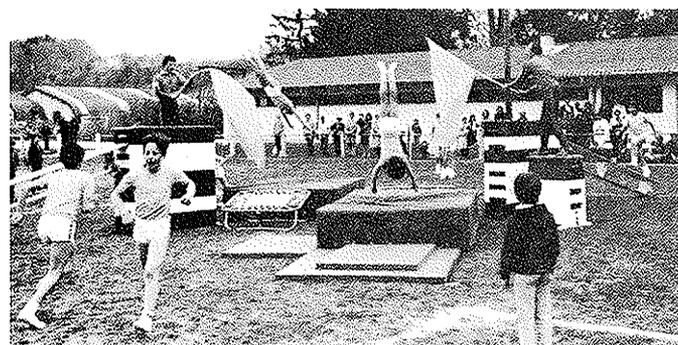
SOUS-SECTION: Jeunes gymnastes



Petits Jeunes Gymnastes



Grands Jeunes Gymnastes



Donnant suite aux brillantes démonstrations de nos Jeunes garçons lors de la soirée 1981, le comité régional de la Côte a demandé la participation de notre sous-section aux manifestations suivantes:

- Petits Jeunes Gymnastes, le 25 avril 1982, démonstration de gymnastique à Domdidier
- Grands Jeunes Gymnastes, le 20 mars 1982, démonstration à la soirée annuelle de l'Association de la Côte

Nos vives félicitations et remerciements sont adressés à nos gymnastes ainsi qu'à leur moniteur François Barrat et sous-moniteurs Guy Marguerat et Walter Haefliger, pour le magnifique travail accompli lors de

ces différentes démonstrations.

*SFG Le Mont
Président technique
Gilbert Burri*

~~~~~

## TENNIS-CLUB LE CHÂTAIGNIER

### Première saison réussie



Réunis en assemblée générale le 16.3.1982, sous la présidence de M. A. Wieland, les membres du Tennis-Club le Châtaignier ont pu prendre connaissance du résultat financier favorable du 1er exercice 1981, et du succès de la première saison, grâce à l'assiduité des membres et aux 6 courts de tennis à disposition, dont 3 courts couverts sous halle, qui ont permis de jouer tous les jours malgré 70 jours de pluie en 1981... Le taux d'occupation de la halle a été voisin de 85%.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 12.2.1981, l'assemblée a entendu successivement le rapport de construction (M. R. de Bluts) le rapport de l'ingénieur (M. J. Alberti), le rapport du trésorier (M. J. Ph. Debély), et des vérificateurs des comptes (MM. Baur et Kotecki), et approuvé les comptes 1981, le bilan au 31 décembre 1981, et le budget 1982.

M. J. Grobéty pour la commission technique rappela les progrès réalisés par les membres sous la direction des moniteurs et du professeur, M. J. Claret, et le succès des 3 tournois internes du club. Le rapport présidentiel permit à M. A. Wieland de retracer l'historique de la construction du T.C. le Châtaignier avec l'aide de nombreuses entreprises montaines, de la Commune et de la Municipalité représentée à la commission de construction par MM. J.-J. Belet et R. Vaucher, pour aboutir à l'inauguration officielle du 20 et 21 juin 1981, avec la participation des autorités communales, qui s'exprimèrent par la voix de M. Ph. Rauschert syndic et de M. A. Perrin, président de l'union des sociétés locales.

Admirablement tenus par M. et Mme J. Diaz, le clubhouse, la halle et les courts extérieurs sont devenus le rendez-vous de nombreux promeneurs et des 440 membres actifs (seniors, couples, étudiants, apprentis, juniors et cadets) après l'admission ce printemps de 37 nouveaux membres sur les 83 que comptait la liste d'attente.

Régulièrement visité par d'autres clubs en cours de constitution, le Tennis-Club le Châtaignier semble avoir de beaux jours devant lui grâce à l'amitié, la sportivité et la simplicité qui sont devenues les règles d'or et auxquelles tient tout particulièrement le comité 1982, qui a été élu comme suit:

Président: M. A. Wieland  
Vice-président: M. R. de Bluts  
Trésorier: M. J.-Ph. Debély  
Secrétaire: M. A. Fluckiger  
Com. technique: G. Grobéty  
Membres: Mme N. Gugger  
M. A. Favre

A. Fluckiger

~~~~~

FOOTBALL-CLUB LE MONT Fête son 40ème anniversaire

Mai 1942 ...

Depuis plusieurs années déjà nous autres gosses du Mont nous réunissons certains soirs d'été ou le dimanche après-midi sur la place de fête du Châtaignier pour "taper le cuir". Nos adversaires traditionnels, ce sont "ceux de Bellevaux".

Les convocations se font de bouche à oreille à la récréation, dans le tram, à la sortie de l'école du dimanche. Les matchs sont épiques, souvent acharnés, parfois irrémédiablement interrompus par la disparition de notre seul ballon dans les buissons touffus qui bordent les falaises de molasse.

Mais rien ne nous décourage: nous avons le "virus". Dans la semaine qui suit, nous nous cotisons pour nous acheter un nouveau ballon. Parfois un aîné arrondit généreusement la modeste somme que nous avons récoltée en retournant nos poches. Et le dimanche suivant, nous recommençons... toujours contre "ceux de Bellevaux", insensibles au soleil ardent, à la bise, à la neige ou à la boue ...

Et le 16 mai 1942, dans une salle du café de l'Union, au Petit-Mont, nous nous réunissons pour fonder un "vrai" club de football, avec président, comité, statuts. Le plus âgé d'entre nous a 19 ans, le plus jeune va allègrement sur ses 14 ans: il sera notre secrétaire.

L'enthousiasme juvénile aidant, nous ne doutons de rien; et pourtant d'emblée les difficultés s'accumulent: nous n'avons ni terrain de jeu, ni matériel, ni équipements, ni vestiaires, rien. Les plus âgés d'entre nous ne vont pas tarder à accomplir leur école de recrue, puis de longues périodes de mobilisation. Le soutien populaire fait au début complètement défaut; les autorités locales sont pour le moins sceptiques et ne nous prennent guère au sérieux.

Nous n'en persévérons pas moins avec détermination. Et peu à peu, comme la grenouille de la fable, nous finissons par surnager.

Ce sera bientôt notre admission au sein de l'ASFA, la participation à notre premier championnat, notre premier tournoi, notre première soirée ...

Au sortir de la guerre, le F.-C. Le Mont a le vent en

poupe. Les difficultés des premières années s'estompent peu à peu, l'intérêt du public grandit, le soutien des autorités aussi. Une section de juniors vient se joindre aux aînés, gage d'un renouvellement des cadres.

... Dans les lustres qui suivent, le F.-C. Le Mont connaît son plein épanouissement: ascension en 3e ligue, puis en 2e (temporairement!). Puis viennent au fil des ans l'éclairage du terrain, les vestiaires-buvette, le nouveau terrain, réalisations dues à la compréhension des autorités communales.

Aujourd'hui, le F.-C. Le Mont compte 9 équipes (actifs, juniors, vétérans), avec un effectif de 140 joueurs. D'autre part, 250 membres passifs et supporters soutiennent le club.

25 juillet 1982.

Ce samedi-là, le F.-C. Le Mont célébrera sur la place du Châtaignier son 40ème anniversaire en compagnie de ses fondateurs, amis, invités, en présence des autorités communales et des représentants de diverses organisations sportives.

Cette manifestation débutera en fin de matinée avec, en direct de la place du Châtaignier, l'émission de la Radio romande "Le Kiosque à musique" de Roger Volet.

L'après-midi se dérouleront divers matchs de catégories inférieures avant que l'on en vienne au clou de la fête: la rencontre amicale de Ligue nationale A entre Lausanne-Sport et Vevey-Sport.

Ensuite, les nombreux amis du F.-C. Le Mont se retrouveront sous la cantine pour un repas en commun et un bal qui se prolongera, il n'en faut pas douter, jusqu'au petit matin ...

Ne manquez pas, lecteurs des "quatre coins du Mont" et sympathisants du Football-Club Le Mont, de venir vous joindre à nous.

*Président d'honneur
Louis Favre*

~~~~~

## COURSE AUX OEUFS Lundi de Pâques



Par un temps agréable, la Chorale des Bouchers et la

Société de développement du Mont ont organisé de main de maître la traditionnelle course aux oeufs sur l'esplanade du Châtaignier.

En début de manifestation, les boulangers, battus 5 à 0 par des bouchers résolument offensifs, ont permis à ceux-ci de gagner définitivement le Challenge.



Puis un cortège costumé permet aux acteurs de la course aux oeufs d'arriver sur la place de fête.



Après le "massacre" des oeufs, une petite partie officielle, présidée par M. Philippe Chappuis, président de la Société de développement permet à chacun d'exprimer son plaisir et sa satisfaction.

*Réd.*

~~~~~

FÊTE AU VILLAGE les 27 et 28 août 1982

Deux ans déjà, comme le temps passe, il nous faut donc penser à la nouvelle fête, cuvée 1982. Dans le cadre de cette manifestation la Société de Développement organise à nouveau la traditionnelle course de

CAISSES A SAVON

Parents et enfants bricoleurs armez-vous de courage, d'esprit inventif, de marteaux et tenailles, faites vous-mêmes votre voiture pour la grande course qui se déroulera comme d'habitude au chemin des Falaises,

le samedi 27 août 1982. Les conditions de participation sont les suivantes:

- Inscription au moyen du bulletin ci-dessous, avec la signature des parents.
- Le concours est ouvert aux enfants de 6 à 16 ans.
- Le casque est obligatoire, un moyen de freinage et une direction sont exigés.
- Une modeste somme de Fr. 2.- sera perçue au départ de chaque concurrent.
- Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 31 juillet 1982 à Philippe Chappuis, rte du Chalet-à-Gobet, 1052 Le Mont.

Pour un complément d'information le numéro de tél. 32 80 42 est à disposition.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM: Prénom:

Age: Signature des parents:

Adresse:
.....

Tél:

Attention: Il y aura un prix pour le meilleur temps et un prix pour le constructeur le plus zélé.

*Sté de Développement
Le Comité*

~~~~~

## COMMUNIQUÉS

### DE LA MUNICIPALITÉ

#### On cherche... taupier

M. Ami Genier, bien connu dans notre commune, désire diminuer son activité de taupier communal. Pour chasser la taupe sur une partie du territoire de notre commune, la Municipalité est à la recherche d'une personne intéressée par cette activité à temps partiel. Il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires auprès du Greffe municipal (tél. 32 01 50).

#### Repas chauds à domicile

Suite à la demande de quelques personnes de notre commune, la Municipalité s'est approchée de l'association des repas chauds à domicile de Lausanne. Le Comité de cette association a accepté de faire bénéficier les habitants du Mont et de Cugy de leurs prestations. Le prix du repas est actuellement de Fr. 7.20; la Municipalité a décidé de verser une contribution de Fr. 1.50 par repas. Cette association ne peut tenir compte des régimes alimentaires particuliers. Les personnes intéressées doivent passer commande le jour précédent, avant 15h. au Greffe municipal (tél. 32 01 50).

**Un coup de fil, c'est si facile !**

**Mais à qui téléphoner ?**

Une erreur ... le numéro de téléphone du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) est le 41 11 11 et non le 44 11 11.

Un oubli ... le no de la pharmacie du Mont, centre commercial du Grand-Mont est le 32 83 48.

Nous vous prions de nous excuser et de bien vouloir faire les corrections et adjonctions nécessaires.

#### **Rappel: déchets de gazon**

Nous rappelons à tous les propriétaires et à tous ceux qui sont appelés à tondre des gazons que les déchets ne doivent être en aucun cas déposés au ramassage des ordures ménagères.

Ces déchets peuvent être déversés, sans emballage, pour autant qu'ils soient exempts de branches, de pierres, etc., chez M. Hervé Menétrey, ch. de la Viane, au nord de sa ferme, selon l'horaire suivant:

les lundis et jeudis de 7h. à 20h.  
le samedi matin jusqu'à 11h.

#### **Rappel: règlement de police**

Art. 63. — Sont suspendus les jours de repos public:

- les travaux extérieurs, tels que travaux agricoles, terrassements, fouilles, transports de matériaux, démolitions et constructions, etc.
- les travaux intérieurs bruyants et ceux, même non bruyants, dans lesquels sont occupés des employés et ouvriers.
- l'usage de tondeuse à gazon à moteur.

Que chacun respecte les autres et beaucoup de choses iront mieux.

*La Municipalité*

~~~~~

PASSEPORT-VACANCES

Un passeport-vacances est organisé par les Communes du district de Lausanne et par celles de Chavannes-Renens, Ecublens et Bussigny. Septante activités ou visites sont organisées, par exemple:

aviron - spéléologie - culture physique - navigation - tir - pêche - pétanque - plongée - centre postal - gare CFF - cathédrale - casernes de police et des pompiers - agence de voyages - fabriques de médicaments - papier - produits en terre cuite et béton - Radio Lausanne - etc.

Tous les détails figurent dans la brochure jointe au passeport. De plus il donne droit:

- au libre parcours sur TL
- lignes 1 à 19 — réseau urbain
- ligne 20 — Tunnel - Montheron

- ligne 21 — Tunnel - Chalet-à-Gobet
- ligne 26 — St-François - Belmont
- ligne 28 — Renens - Ecublens
- ligne 29 — Renens - Bussigny
- ligne MMM — Renens - Bussigny

- L-O Lausanne-Ouchy et Lausanne-Gare
- LEB Chauderon-Cheseaux
- au libre accès aux piscines, aux musées, etc.

Bénéficiaires: filles et garçons de 10 à 15 ans, domiciliés au Mont.

Durée: le passeport-vacances est valable deux semaines: du 5 au 18.7.1982 ou du 2 au 15.8.1982.

Vente: jusqu'au 3 juin 1982

Bureau de police, place du Petit-Mont:
de 08h.00 à 11h.45
de 13h.30 à 17h.45

Prix: Fr. 20.— pour deux semaines, montant à verser au moment de l'inscription.

Fournir photo, format passeport.

IMPORTANT: Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

~~~~~

### **DE LA PAROISSE**

**Installation du Conseil de Paroisse.**

La cérémonie d'installation du Conseil de Paroisse, renouvelé lors des élections des 24 et 25 avril, aura lieu

**le dimanche 20 juin 1982 à 10h.  
au Temple du Mont**

pendant le Culte. Celui-ci sera suivi par un apéritif servi sur l'esplanade de l'Eglise, apéritif auquel chacun est cordialement invité.

Venez nombreux à cette cérémonie, pour faire la connaissance des Conseillers de Paroisse.

*Le Conseil de Paroisse*

~~~~~

DE Mme DORIS BRAUN ÉDUCATRICE

En accord avec la Municipalité du Mont, un Atelier d'Expression libre s'ouvrira le 1er septembre 1982 à l'ancien collège du Grand-Mont.

Les enfants dès 3 ans y seront accueillis.

Les inscriptions se prennent dès maintenant.

Renseignez-vous au tél. 33 42 93 ou au 36 56 66, chez Mme Doris Braun, éducatrice.

Réd.

Place du Petit-Mont à la fin du siècle passé

